



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



## Grève, tarif des consultations, reprise des négociations : ce qu'il faut savoir sur la convention médicale



Les négociations vont reprendre la semaine prochaine, entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins libéraux, pour s'entendre sur la prochaine convention médicale. En attendant, le règlement arbitral entré en vigueur le 1er mai prévoit une hausse du tarif des consultations à partir du 1er novembre. Opposés à certaines mesures, les syndicats avaient appelé les praticiens à la grève, vendredi dernier et lundi.

## Lettre de cadrage et reprise des négociations

Interrompues en début d'année suite à l'échec des premières discussions, les négociations sur la convention médicale vont reprendre la semaine entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins libéraux. Cette convention régit les liens entre eux (tarifs, par exemple, des consultations, formation médicale continue, dispositifs incitatifs à l'installation, rôle du médecin dans la prévention...).

Lundi soir, Aurélien Rousseau, a signé la lettre de cadrage devant servir de base aux négociations conventionnelles. Le ministre de la Santé et de la Prévention pose quatre grandes orientations :

- L'attractivité de la médecine libérale : rémunération, qualité de vie au travail, conditions d'entrée dans la vie professionnelle, coordination entre les médecins, réduction des charges administratives...
- La pertinence et la qualité des soins : il s'agit de questionner « la communauté professionnelle sur cette vision partagée de ce qui est acceptable et de ce qui pourrait, à l'inverse, être réinterrogé sur la dynamique de dépenses de ville ». La lettre de cadrage cite l'exemple du « suivi des prescriptions d'arrêts de travail ».
- La place du médecin traitant : il s'agit de réfléchir à la manière de « mieux rémunérer le médecin qui a une activité de prévention ou de dépistage (...) dans une société vieillissante, où de plus en plus d'usagers souffrent de pathologies chroniques ».
- Les nouvelles modalités de rémunération : le ministre invite à « franchir une étape complémentaire sur une diversification des modes de rémunération des médecins de ville (...) Alors qu'une partie de la rémunération peut être garantie forfaitairement, il n'est pas illogique qu'on arrive à travailler sur un mode de rémunération complémentaire. »

Le ministère de la Santé et de la Prévention a également confirmé l'abandon du contrat d'engagement territorial. Aurélien Rousseau a pris des « engagements clairs » sur le fait qu'il n'y aura pas de mesures législatives mordant sur ce qui est discuté dans le cadre de la convention médicale.

## Hausse du tarif des consultations

Faute d'accord, en début d'année, sur la convention médicale, un **règlement arbitral** est entré en vigueur le 1er mai (***lire la Lettre pro du 25 avril***).

Il prévoyait qu'un volet tarifaire entre en vigueur six mois plus tard, soit le 1er novembre. Ce jour-là, le tarif de la consultation augmentera de 1,50 euro dans l'Hexagone et de 1,80 euro dans les Outre-mer, soit 31,40 euros. En pratique, la consultation (C) est toujours à 23 euros plus 20 % en Guyane, soit 27,60. Ce sont ajoutés les 2 euros de la convention de 2016 (majoration de médecin généraliste, MMG) pour une consultation (G) à 29,60. Et à compter du 1er novembre, 1,80 euro supplémentaire soit 31,40 euros.

Dès le 1er mai, le règlement arbitral a simplifié l'aide au recrutement des assistants médicaux, qui concerne désormais davantage de médecins. L'accès aux soins des personnes les plus fragiles a été renforcé avec :

- La création d'une consultation longue d'inscription chez le médecin traitant pour les personnes en affection longue durée (ALD) sans médecin traitant ;
- L'augmentation du forfait patient médecin traitant pour les personnes de plus de 80 ans sans ALD et les patients en ALD de moins de 80 ans ;
- Le déplafonnement du nombre de visites aux patients en soins palliatifs par les médecins traitants.

## Une grève suivie en Guyane

Avant cela, à l'appel de leurs syndicats, une partie des médecins libéraux étaient en grève, vendredi dernier et lundi. Selon le Dr Christian Rohrbacher, président du Syndicat des médecins



de Guyane CSMF, majoritaire sur le territoire, le mouvement a été largement suivi chez nous : « Selon nos calculs, nous sommes 159 médecins libéraux en Guyane. Nous avons un groupe WhatsApp sur lequel environ 120 sont inscrits. Une dizaine nous ont dit qu'ils ne feraient pas grève ; les autres ont dit qu'ils la feraient. Nous étions donc au moins 110 en grève vendredi. C'est beaucoup plus que d'habitude. Nous avons eu une réunion ce jour-là ; nous avons décidé de poursuivre la grève le lundi. Il y avait un peu moins de grévistes, et un peu moins le mardi. » Le mouvement n'a pas, en revanche, touché la garde médicale. Il est désormais suspendu, « le

temps de voir ce que donne les premières négociations, la semaine prochaine. On attend de voir, mais sans connaître l'enveloppe budgétaire. »

Si certains de ses confrères lui ont annoncé s'être inscrits sur la plateforme de déconventionnement, il ne sait pas si certains l'ont effectivement fait. Plutôt que le déconventionnement, « notre problème, en Guyane, c'est que 45 % des médecins libéraux ont plus de 60 ans (70 sur 157 selon les données de la Drees au 1er janvier 2023). Beaucoup disent qu'ils vont fermer leur cabinet et chercher un poste de médecin salarié. Si plusieurs le font, ça va poser problème. » Le Dr Rohrbacher anticipe également de la « désobéissance tarifaire » : « En Métropole, beaucoup facturent 30 euros au lieu de 25. La Sécu rembourse le tarif officiel et certaines mutuelles prennent en charge le dépassement exceptionnel. Mais si le patient a la CMU ou l'AME, ça ne lui est pas remboursé. Les syndicats n'appellent pas à le faire. »

Dans les négociations qui s'ouvrent, le Dr Rohrbacher indique ne pas avoir demandé à son syndicat national de défendre des dispositifs pour la Guyane. « Nous passons plutôt par les politiques, pour que de telles mesures soient inscrites dans la loi ou dans des décrets d'application. »

## EN BREF

### ◆ **Coopération entre la France et le Suriname : une nouvelle étape pour la santé**



Après la visite d'une délégation guyanaise au Suriname en décembre 2021, la visite du ministre de la Santé du Suriname au Chog en janvier, puis une rencontre avec l'ancien directeur général de la santé Jérôme Salomon, les relations entre la France et le Suriname ont franchi une nouvelle

étape, cette semaine, dans le secteur de la santé. Mercredi, Agnès Firmin-Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, et le Dr Amar Rhamadin, ministre de la Santé du Suriname, ont signé une déclaration d'intention. Ce document fournit un cadre général structuré permettant de formaliser et développer les actions déjà engagées au niveau local.

Ces actions sont déjà nombreuses. Depuis la fin d'année dernière, le centre hospitalier de l'Ouest guyanais organise le transfert de patients surinamais dont l'état de santé le permet vers l'hôpital d'Albina, de l'autre côté de la frontière. La construction de ce même hôpital d'Albina est financée par l'Agence française de développement (AFD), sous la forme d'un prêt de 5 millions d'euros. Des travaux sont également envisagés pour renforcer son attractivité auprès de la population de l'est du Suriname. Autres actions déjà évoquées dans la Lettre pro : la coopération entre professionnels des deux territoires dans le projet Malakit et sur l'objectif d'éradication du paludisme, travaux de suivi des personnes vivant avec le VIH des deux côtés de la frontière, avec la publication l'an dernier d'un article commun. Si la coopération avec le Chog est déjà bien entamée, il s'agit aussi de l'étendre aux autres hôpitaux de Guyane, aux futurs hôpitaux de proximité, aux centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS), à la recherche clinique, à la santé publique et au traitement des questions de santé-environnement.

Cette déclaration d'intention offre aussi le cadre pour mieux réguler les flux de patients en provenance du Suriname, qui sont en augmentation. Il est envisagé de créer un groupe de travail sur la facturation des patients solvables ou couverts par une assurance privée du Suriname. Un travail conjoint pourrait voir le jour en matière de santé environnementale, dont la lutte contre l'exposition à des agents toxiques comme le mercure. Le Suriname travaille également à faire certifier au niveau international certaines de ses activités : radiothérapie, ophtalmologie, oncologie, neurochirurgie. Une telle certification rendrait possible l'accueil de patients français et européens et réduirait les besoins en évacuation sanitaire vers la Martinique ou l'Hexagone, alors que Paramaribo se trouve à une heure d'avion.



◆ Vaccination HPV au collège : c'est parti !



Du haut de leurs 11 ans, Manuelle-Juliana et Keliesa attendent paisiblement de se faire vacciner en jouant aux cartes, dans une salle de professeurs du collège Maurice-Dumesnil, à Matoury. Les deux élèves, en classe de 5e à la cité Concorde, font face au recteur, Philippe Dulbecco, venu les féliciter, ainsi que Romain Brochard, directeur général de l'ARS. L'ancien professeur d'économie improvise un cours de sciences et vie de la Terre (SVT). D'abord en rappelant que les papillomavirus humain (HPV) peuvent provoquer des cancers. Ils sont, par exemple à l'origine de quasiment 100 % des cancers du col de l'utérus. « En prenant le vaccin, vous abaissez le risque d'avoir cette maladie et, si vous avez le virus, le risque de le transmettre. Vous avez bien raison d'être là ! »

Les deux adolescentes étaient déjà convaincues. Elles ont d'ailleurs dit à leurs camarades de classe qu'elles allaient « prendre le vaccin ». Au collège Maurice-Dumesnil, c'est le cas de 70 des 230 élèves de 5e. Les deux jeunes filles supposent que « ceux qui ne veulent pas le prendre, c'est souvent parce que les parents refusent ». Leur autorisation est en effet obligatoire pour recevoir le vaccin. Manuelle-Juliana n'a pas rencontré de difficulté : « Ma mère sait ce que c'est que ce vaccin. Elle m'a donc laissée venir. »

L'établissement de Matoury était le troisième, sur le littoral, à bénéficier de la campagne de vaccination HPV. Le premier était le collège d'Iracoubo, la semaine dernière ; le second, le collège La Canopée, toujours à Matoury, lundi. Les vaccinations sont réalisées par les professionnels de santé de la Croix-Rouge française. Tous les collèges publics du littoral auront reçu leur visite d'ici à la fin novembre. La seconde dose interviendra six mois plus tard. Dans les collèges des communes de l'intérieur (Maripasoula, Papaïchton, Grand-Santi, Apatou, Régina, Saint-Georges et Camopi), la vaccination débutera à la rentrée des vacances de la Toussaint et se poursuivra jusqu'à fin novembre. Elle sera réalisée par les équipes mobiles de santé publique en communes (Emspec, CHC).

Mardi, les collégiens de Matoury étaient accueillis par Anaïs Baudot et Juliette Greaume, sage-femme et infirmière dans les centres de santé de la Croix-Rouge. Après le questionnaire médical, elles vérifient le carnet de vaccination. Le formulaire d'autorisation transmis aux parents propose d'effectuer le rattrapage vaccinal du tétanos, du ROR, de l'hépatite B et du méningocoque. Les professionnels de santé recensent aussi les élèves qui ne sont pas à jour de leur vaccination fièvre jaune. Le rattrapage sera réalisé au moment de la seconde dose HPV.

Avant cela, chaque établissement a organisé son information sur la vaccination et a reçu des fiches pédagogiques à destination des élèves. Au collège de Concorde, les parents ont été invités à une réunion avec les médecins, infirmiers, professeurs de SVT. Une traduction était assurée pour ceux qui en avaient besoin. L'occasion de rappeler que le vaccin est gratuit et facultatif.

Pour Romain Brochard, directeur général adjoint de l'ARS interrogé par **Guyane la 1ère** (à compter de 0'57"), le fait que 30 % des collégiens soient venus se faire vacciner « est plutôt

encourageant, sachant que c'est une stratégie de long terme décidée par le président de la République au début de l'année. L'objectif, pour cette année, c'est 30 % des élèves de 5e vaccinés pour tendre d'ici à 2030 vers 80 %. C'est une stratégie de long terme, une stratégie de conviction. Ça prend du temps de faire la pédagogie sur les papillomavirus humains, de convaincre les parents puisque c'est une vaccination nouvelle. »



#### ♦ L'épidémie de bronchiolite démarre



« Depuis trois semaines, les infections respiratoires aiguës sont en hausse, en Guyane, signale Santé publique France, dans un point épidémiologique diffusé hier. Celles-ci concernent principalement le VRS, responsable de la bronchiolite du nourrisson : la Guyane est passée en épidémie depuis une semaine. Le virus de la grippe et celui du Covid-19 sont quant à eux faiblement détectés à ce jour. »

Outre la Guyane, les Antilles, la Région parisienne, la Bretagne et les Pays-de-la-Loire sont également touchés par l'épidémie de bronchiolite. Chez nous, le recours aux urgences pour bronchiolite chez les bébés de moins de 2 ans étaient en hausse, la semaine dernière, avec 19 passages contre 10 au cours des deux semaines précédentes. Le nombre hebdomadaire d'hospitalisations fluctuent entre quatre et six depuis un mois. Aucun cas grave n'a été signalé. Les consultations sont en hausse dans les CDPS, tandis que 20 prélèvements positifs au VRS ont été détectés au cours des deux dernières semaines. L'an dernier, l'épidémie avait démarré à la même période et avait enregistré un pic durant la deuxième moitié de novembre.

Santé publique France met des affiches et dépliants sur la bronchiolite à la disposition des professionnels de santé et du grand public, sur [son site internet](#).

#### ♦ Covid-19 : les vaccins pédiatriques sont arrivés

Dans la Lettre pro du 10 octobre, nous vous avons informé de l'arrivée des vaccins pour le rappel contre le Covid-19 à destination des personnes de 12 ans et plus. Depuis cette semaine, les vaccins pédiatriques pour les 6 mois – 4 ans et les 5-11 ans sont à leur tour disponible en Guyane. Ils sont spécifiquement développés contre les variants circulant actuellement. Les officines souhaitant s'en procurer doivent passer leurs commandes auprès d'Ubipharm. La liste des officines pratiquant la vaccination contre le Covid-19 et/ou la grippe sera mise à jour dans les prochaines heures sur le site internet de l'ARS. Quatre messages DGS-Urgent présentent :

- [La campagne et les personnes ciblées par celle-ci](#)
- [La fiche pratique d'utilisation du vaccin adulte](#)
- [La fiche pratique d'utilisation du vaccin 5-11 ans f](#)
- [La fiche pratique d'utilisation du vaccin 6 mois – 4 ans](#)

### ◆ CDPS d'Apatou : le CHC signe avec la mairie



Hier, Christophe Bouriat, directeur général de l'hôpital de Cayenne, a signé avec Moïse Edwin, maire d'Apatou, l'acte notarié portant sur l'acquisition d'un terrain en vue de la construction du nouveau centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS). Celui-ci se trouve non loin du collège, à l'entrée du bourg. Le nouveau bâtiment offrira davantage d'espace, pour un meilleur accueil des usagers et des personnels. Il pourrait voir le jour courant 2025.

### ◆ Achat de l'hôtel Star : l'AFD accompagne le Chog



Le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (Chog) s'est lancé dans le rachat de l'hôtel Star, à Saint-Laurent du Maroni. L'objectif est triple pour l'hôpital : héberger les renforts occasionnels, proposer un premier logement aux professionnels qui s'installent à Saint-Laurent du Maroni, et maintenir une activité d'hôtellerie commerciale dont les recettes abonderont le budget de l'hôpital. Son directeur, Didier Guidoni, vient de signer une convention avec Florian Raffatin, directeur de l'Agence française de développement (AFD) pour financer l'opération.

« Cette acquisition, désormais imminente, va permettre au Chog de mieux accueillir et donc de fidéliser les professionnels qui viennent à Saint-Laurent du Maroni lui prêter main forte, souligne l'établissement dans un communiqué. Cette acquisition permettra aussi de rationaliser le fonctionnement du parc immobilier du Chog. L'hôtel, dont le futur nom sera dévoilé prochainement, conservera, pour partie, une activité commerciale afin de ne pas pénaliser l'attraction touristique de la commune. »

### ◆ Imed : l'appel à manifestation d'intérêt prolongé à mardi

Initialement prévu jusqu'au 13 octobre, l'**appel à manifestation d'intérêt** pour la reprise de l'activité portée autrefois par l'Imed est prolongé jusqu'à mardi midi. L'établissement a été placé sous administration provisoire le 9 juin, suite à plusieurs inspections de l'ARS, qui avait relevé de nombreux dysfonctionnements. L'établissement, qui ne contestait pas ces problèmes, avait répondu qu'il ne serait pas en mesure de mettre en œuvre les injonctions que lui avait adressées l'ARS (***lire la Lettre pro du 13 juin***). Il prend en charge 133 enfants souffrant de handicap mental. Depuis, Didier Guidoni, directeur du centre hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog), est son administrateur provisoire. Le repreneur pourrait démarrer son activité début 2024.

### ◆ Une formation au Trod angine avec la CPTS

La CPTS Centre littoral propose une formation de sept heures au Trod angine, à destination des pharmaciens adhérents. Deux dates sont proposées : le 26 octobre et le 2 novembre. Inscriptions. <http://mpbconseil.com/form/view.php?id=179136> Renseignements : [coordination@cpts-centre-littoral.fr](mailto:coordination@cpts-centre-littoral.fr).

Santé mentale



Pendant les Semaines d'information sur la santé mentale, qui se déroulent jusqu'au 27 octobre (programme à retrouver dans la rubrique Agenda), les organisateurs vous proposent une série « Une idée reçue sur la santé mentale », à retrouver dans les six Lettre pro jusqu'au 27 octobre.

Ces questions-réponses sont issues d'un outil développé par le Psycom, organisme public d'information sur la santé mentale et de lutte contre la stigmatisation.

**MYTHE N° 1** Santé mentale, parentalité et enfance

**« Baby blues et dépression post-partum c'est pareil »**



**RÉALITÉ**

**Le baby blues apparaît entre le 3<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> jour suivant l'accouchement. Il est transitoire et dû à la chute des hormones. La dépression post-partum est un syndrome dépressif qui apparaît 4 à 8 semaines après l'accouchement.**

PSYCOM

## E-Santé

### ■ Sécurité des systèmes d'information : comment les hôpitaux l'organisent



Ces dernières années, plusieurs établissements de santé, y compris des CHU, ont été victimes de cyberattaques. En pratique, elles subissent les assauts des hackers au quotidien. Ce sont donc les outils et les procédures mis en place qui les protègent. A l'occasion du Cybermois, consacré à la cybersécurité, Jean-Michel Valier, responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) du groupement hospitalier de territoire (GHT), explique les premières mesures à mettre en œuvre pour réduire les risques. Des conseils qui, pour beaucoup, valent pour tous les professionnels de santé, du libéral exerçant seul au plus gros établissement. Et qui nécessitent une sensibilisation du personnel.

« En premier lieu, il faut que l'établissement ait une volonté forte de sécuriser son système d'information. Il faut commencer par nommer la personne chargée de s'en occuper : un référent. Puis définir son périmètre d'intervention : tout ou partie du système d'information. Sur ce périmètre, on va réaliser une analyse des risques et identifier les points critiques. Ce peut être un serveur mais aussi un employé qui concentre tout le savoir-faire. On va apprécier les menaces, évaluer leur niveau et les actions à mettre en place.

« Tout cela se décline dans la politique de sécurité. On y met les règles et les procédures. La politique de sécurité doit être connue de l'établissement. Elle doit être la référence pour toute



action sur le système d'information, pour que ce soit coordonné et que rien ne se passe en dehors des règles.

« Une fois que la politique de sécurité est en place, on définit les accès. On se demande si une personne de mon système d'information a accès aux informations dont elle a besoin pour ses missions et pas davantage. C'est quelque chose qui doit être vérifié régulièrement, au moins une fois tous les ans. Si on parle de l'accès à une salle, est-ce qu'on met des badges d'accès ? Si on parle de matériel, est-ce qu'on met un mot de passe assez fort ? Est-ce qu'on demande une double identification ?

« Après cette étape, on vérifie que tous les actifs numériques sont à jour. On sait, par exemple, que Windows XP n'est plus mis à jour. Si ce n'est pas un actif numérique, comme une salle, on vérifie que les contrats de maintenance sont à jour.

« Ensuite, on passe aux pare-feux, aux antivirus et aux EDR (Endpoint Detection and Response). Ce dernier outil analyse les comportements, détecte les anomalies et bloque l'accès. Par exemple, si un prestataire de l'Hexagone essaie de se connecter depuis les Etats-Unis, ce sera bloqué.

« Enfin, il y a les sauvegardes, sur des supports déconnectés du réseau. Ce sera le dernier bastion si on a tout perdu dans une attaque. Il faut avoir une procédure en cas d'incident de sécurité. Si un utilisateur reçoit un message signalant qu'il subit une attaque, il faut qu'il sache quoi faire. Plus la réaction est rapide, moins l'attaque se répandra.

« En dernier lieu, il y a le plan de reprise de l'activité : la restauration si tout a été perdu, et le plan de continuité de l'activité, c'est-à-dire le fonctionnement de tous les services en mode dégradé. Le premier concerne quelques personnes mais le second s'adresse à tout le monde. Toutes ces étapes sont vérifiées de façon régulière, pour avoir une démarche d'amélioration et d'optimisation.

« Il y a ensuite beaucoup d'autres choses à mettre en place. A l'hôpital, on utilise le chiffrement de toutes les données de santé, pour éviter que les administrateurs du réseau puissent les lire et, qu'en cas d'intrusion, elles puissent être exploitées. Il faut une bonne gestion des fournisseurs avec des contrats précis. Mettre en œuvre le volet réglementaire : le dernier référentiel de mesures prioritaires du ministère de la Santé compte 43 mesures à mettre en place. L'hôpital de Cayenne est aussi opérateur de service essentiel et doit suivre la directive européenne NIS2, sans quoi il s'expose à des amendes. L'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi) réalise chaque mois un audit. » (***lire la Lettre pro du 16 juin***). Il faut sensibiliser le personnel. De mon côté, je fais également régulièrement le point avec les directeurs des systèmes d'information des trois hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni. Cette année, les trois hôpitaux publics ont également mené des simulations de cyberattaques, notamment lors de l'exercice Morpho. Nous allons désormais essayer d'en planifier un à l'échelle du GHT. »

**Actus politiques publiques santé et solidarité**



## ■ Lettre de cadrage convention médicale

Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Aurélien Rousseau, ministre de la Santé et de la Prévention, ont présenté ce jour, depuis le Centre International de Recherche sur le Cancer à Lyon, la nouvelle stratégie française en santé mondiale pour la période 2023-2027, en présence du Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Dans un contexte de transformations majeures, climatiques, géopolitiques, et alors que la crise pandémique du Covid-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine ralentissent l'avancée des Objectifs du développement durable (ODD), cette nouvelle stratégie constitue la feuille de route de l'ensemble des parties prenantes françaises pour relever les défis de santé mondiale dans une approche profondément solidaire et multilatérale. Elle est le fruit de deux années de travaux co-pilotés par les trois ministères avec l'ensemble des acteurs concernés (opérateurs, organismes de recherche en santé, organisations non gouvernementales et acteurs du secteur privé).

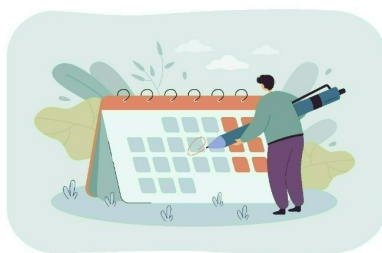
Cette stratégie s'articule autour de cinq grandes priorités :

- Promouvoir des systèmes de santé équitables et résilients, qui permettent à tous et toutes d'avoir accès à des services de santé de qualité, et atteindre ainsi la couverture santé universelle ;
- Promouvoir la santé et le bien-être des populations, prévenir les maladies et lutter contre elles à tous les âges de la vie ;
- Mieux se préparer et répondre aux urgences de santé publique et aux conséquences du changement climatique, dans une approche « Une seule santé » ;
- Promouvoir une nouvelle architecture mondiale plus solide et solidaire ;
- Faire de la recherche et de l'expertise françaises des leviers d'action et d'influence au service de notre stratégie en santé mondiale.

Pour Aurélien Rousseau, ministre de la Santé et de la Prévention, « Cette conscience collective du caractère multilatéral des risques sanitaires, aiguisée par notre expérience du Covid-19, doit être une opportunité pour réaffirmer et renforcer notre action de santé mondiale, de manière positive et ambitieuse. Nous devons aussi aller au-delà des enjeux de gestion de crise, avec comme fil conducteur nos valeurs-phare d'universalisme et d'humanisme, en investissant fortement, comme nous le faisons dans notre politique nationale de santé, dans la prévention et l'approche « Une seule santé ». »

A cette occasion les trois ministres se sont rendus sur le site de la future Académie de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), dont la France est le premier financeur, et qui constituera, à son ouverture en 2024, le centre de référence pour la formation continue des professionnels de santé du monde entier.

## Agenda



### Aujourd'hui

► **Cybermois.** Séminaire « Cybersécurité et santé, parlons-en » ouvert à tous les acteurs de santé, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Rémire-Montjoly. Inscriptions. <https://bit.ly/3PCIYbk>

► **Atelier d'éducation thérapeutique** "Vivre avec le VIH, en parler ou pas à son partenaire ?", organisé par le Chog et le réseau Kikiwi, à 11 heures dans les locaux de Kikiwi, 21,

avenue de la Marne, à Saint-Laurent du Maroni.

► **Séminaire Pasteur** : « Caractérisation du potentiel d'émergence du flavivirus et jingmenvirus », par Agathe Colmant (IRD), à 15 heures, sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

### ► Semaines d'information sur la santé mentale

- Portes ouvertes du Csapa (Akati) de Kourou, de 9 heures à 13 heures.
- Restitution du quiz « Idées reçues sur le suicide », à destination des professionnels de santé, en salle Thierry-Basset du CHC, à 16h30.

► **Octobre rose** Action de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, avec le CRCDC, le Chog et l'association Femmes espérance de l'Ouest, à Apatou.

► **Journée sport santé sécurité.** Conférence « Le sport pour ma santé en toute sécurité », à 19 heures à la mairie de Rémire-Montjoly.

### Demain

► **Fo Zot Savé.** Geneviève Euzet, infirmière, le Dr Franck Boteko, président du Collège de cardiologie de Guyane, le Dr Paul Zéphirin, cardiologue, et José Manantsara, président de l'URPS pharmaciens, répondront aux questions de Fabien Sublet sur les maladies cardiovasculaires chez les femmes, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

► **Journée sport santé sécurité.** Stands d'information et de prévention sur le diabète, le cancer, le VIH, Alzheimer, l'hypertension artérielle, les dépistages, Mon Espace santé... de 9 heures à 18 heures sur le parking de la mairie de Rémire-Montjoly.

► **Octobre rose.** Conférence grand public sur la cancérologie, organisée par la Ligue contre le cancer, à 18 heures, à la CTG, à Cayenne.

### Mardi 24 octobre

► **Soirée d'information sur le cancer du sein**, à la CPTS Centre littoral à 19h30, en partenariat avec le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC). **S'inscrire ICI.**

► **Séminaire Pasteur** : par Estelle Chabanol (IPG), à 15 heures, sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

### Jeudi 26 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale**

- Ciné-débat pour la Journée mondiale de la dépression, projection du film Land, au cinéma Eldorado de Cayenne, à 19 heures.

### Vendredi 27 octobre

► **Pran swen di to tcho.** Conférence sur le cœur et les pathologies cardiaques, par le Dr Franck Boteko, président du Collège de cardiologie de Guyane, le Dr Paul Zéphirin, cardiologue, le Dr Billy François, neurologue, et le Dr Frédéric Bagre, médecin de physique et rééducation et directeur médical de la clinique Saint-Paul, à 19 heures au Royal Amazonia, à Cayenne, en partenariat avec le club Soroptimist international de Cayenne, le Lions club Île-de-Cayenne et le groupe Guyane Santé.

► **Semaines d'information sur la santé mentale**

- Journée européenne de la dépression, ateliers et conférences sur la dépression chez les adultes et les enfants, organisé par le CMP adultes (CHC), dans le hall d'accueil de la CTG, de 9 heures à 16h30.

### Samedi 28 octobre

► **Pran swen di to tcho.** Interventions dans les pharmacies autour de My Diagnostick, outil de diagnostic cardio-vasculaire.

### Dimanche 29 octobre

► **Octobre rose.** Color run organisée par la Ligue contre le cancer en clôture d'Octobre rose, dans les rues de Cayenne, à 8 heures.

### Mardi 7 novembre

**Journée régionale de la Fédération Addiction sur le thème de la cocaïne**, de 9 heures à 16h30, à l'hôtel de la Collectivité territoriale, à Cayenne. Inscription : <https://bit.ly/46v1AzO>

### Mercredi 8 novembre

**Congrès de la Société antillo-guyanaise de pédiatrie**, à partir de 8h30, au Royal Amazonia, à Cayenne.

#### **Jeudi 9 novembre**

► **Soirée de sensibilisation et d'échanges** « La place du caregiver (prendre soin) dans un contexte de grande vulnérabilité », animée par le Dr Anne Raynaud, psychiatre et directrice de l'Institut de parentalité, à la mairie de Saint-Laurent du Maroni, de 18 heures à 20h30. Inscription gratuite mais obligatoire : <https://forms.gle/cpu9tbuPgjwi4Gra9> Renseignements : [reseauperinatguyane@gmail.com](mailto:reseauperinatguyane@gmail.com).

► **Congrès de la Société antillo-guyanaise de pédiatrie**, à partir de 8h30, au Royal Amazonia, à Cayenne. Renseignements et inscriptions : [narcisse.elenga@ch-cayenne.fr](mailto:narcisse.elenga@ch-cayenne.fr) ou [sagped@gmail.com](mailto:sagped@gmail.com).

► **Séminaire Pasteur** : par Valérie Lalande (IPG), à 15 heures, sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

#### **Vendredi 10 novembre**

► **Congrès de la Société antillo-guyanaise de pédiatrie**, à partir de 8h30, au Royal Amazonia, à Cayenne. Renseignements et inscriptions : [narcisse.elenga@ch-cayenne.fr](mailto:narcisse.elenga@ch-cayenne.fr) ou [sagped@gmail.com](mailto:sagped@gmail.com).

#### **Du mercredi 15 au vendredi 17 novembre**

► **Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, pédiatrie et anesthésie**, au Royal Amazonia, à Cayenne. [Le programme](#).  
[Inscriptions](#).

#### **Jeudi 16 et vendredi 17 novembre**

► **Séminaire Unicancer sur la cancérologie en Outre-mer**, sur le thème : « Complexités des parcours de soins oncologiques en Outre-mer : quelles solutions ? », jeudi 16 de 9h15 à 19 heures et vendredi 17 de 9h15 à 13 heures (heures de Paris), au ministère des Outre-mer. Possibilité de suivre à distance (modalités de connexion à venir). [Retrouver le programme](#).

#### **Jeudi 23 novembre**

► **Séminaire Pasteur** : par Emmanuelle Clervil (IPG), à 15 heures, sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

#### **Vendredi 24 et samedi 25 novembre**

► **Sixième congrès de diabétologie et pathologies endocriniennes et métaboliques** à l'amphithéâtre A de l'université, à Cayenne. Inscriptions : [dpoassociation@gmail.com](mailto:dpoassociation@gmail.com), 0594 39 52 76 ou [nadia.sabbah@ch-cayenne.fr](mailto:nadia.sabbah@ch-cayenne.fr).

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

**Le message du jour** 



## COMMENT ÉCHANGEZ-VOUS LES DONNÉES PERSONNELLES DE VOS PATIENTS ?



Les messageries non sécurisées ne respectent pas le secret professionnel. Passons à la MSSanté !



Nos messageries classiques d'établissement ou celles sur internet ne constituent pas un canal fiable et réglementaire pour la transmission des données patients. Échangeons entre professionnels habilités grâce à une Messagerie Sécurisée de Santé.

[www.gcsguyasis.fr](http://www.gcsguyasis.fr)



Conception : [bomarketing.fr](http://bomarketing.fr) / Reflexgraph - Crédits photos : Freepik - Crédits : GCS e-santé Pays de la Loire

**Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro**

### Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)